



Le Lauzet-Ubaye

**BULLETIN
MUNICIPAL**

JANVIER 2023



3 maires en 2022, que d'épisodes dans cette année municipale ! Malgré les difficultés, le cap a été tenu et l'esprit d'équipe demeure. Notre travail et notre devoir de servir a toujours été la priorité et c'est ensemble que nous y sommes parvenus avec nos adjoints et nos conseillers. En s'appuyant sur les compétences de chacun, en discutant beaucoup sur chaque décision à prendre, les réunions sont parfois longues et animées en mairie, nous avons mené à bien certains projets qui vous sont présentés dans ce bulletin. Notre souci est toujours de savoir « qu'est ce qui est le mieux pour les Lauzétans ? », les Lauzétans d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain, nos enfants, nos petits-enfants.

Sans doute pour la 1^e fois dans la vie de la commune, nous avons fêté un centenaire en 2022. Hommages encore à Monsieur Lucien LAURENT ! D'autres viendront, souhaitons que beaucoup d'entre vous y parviennent sans trop de souci et longtemps dans notre belle commune !

Aussi profitez de la vie, de la neige et des beaux jours qui reviendront vite. Des graines restent à semer et des projets à réaliser ! Nous comptons sur vous pour nous aider à fabriquer l'avenir.

Bonne année !

Martine, Agnès et Manuel
et l'équipe municipale, élus et agents de la commune.



100 ans en 2022.
Bon anniversaire !

SERVICE TECHNIQUE PROTECTION INCENDIE

Le service technique de la commune est renforcé par une nouvelle recrue. Sébastien Grimaud nous a rejoint le 3 octobre 2022.

DÉNEIGEMENT

Afin de répondre au mieux aux nouvelles problématiques de déneigement, la commune a voté l'acquisition d'un nouvel engin de déneigement qui, nous l'espérons, arrivera rapidement, car les délais de réception se sont désormais très allongés.

Le réchauffement climatique provoque des événements auxquels nous ne sommes pas habitués. Cet été, l'incendie du ravin du Pas de la tour a été révélateur des nouveaux risques présents sur le territoire communal. Nous avons pu mesurer combien notre centre d'incendie et de secours était efficace et réactif ainsi que le SDIS04 et la sécurité civile de la région.

La sécheresse estivale augmentant les risques de feux, le Préfet a pris la décision d'annuler tous les feux d'artifices au grand dam de tous les Lauzétans et de ses estivants. Peut-être serons-nous obligés de fêter la St Laurent en hiver maintenant ?

MAISON FRANCE SERVICE

La maison France Service peut vous aider dans vos démarches administratives. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, vous pouvez avoir un RDV personnalisé au Lauzet, dans des locaux mis à disposition. **Contact : Maison France Service Ubye Serre-Ponçon, Place Valle de Bravo - Mairie - 04400 Barcelonnette, 04 92 80 71 30 / franceservices@ccvusp.fr**

ET L'EAU ALORS

Certes nous sommes bien dotés en lacs et sources mais nous n'avons pas échappé aux baisses de niveau des captages et aux coupures sur le réseau d'eau potable de Champsaur. Il a été remarqué par notre société "gestionnaire" que beaucoup de personnes laissent couler l'eau sans usage particulier. Changez vos habitudes, ne laissez pas vos robinets ouverts sous prétexte de facilité sinon vous serez les premiers impactés par les coupures.



RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Durant cette période, monsieur Zuttion sera notre agent recenseur.

- **À quoi ça sert ?** C'est l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui organise le recensement de la population. Cette opération permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français ainsi que des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et sur les logements. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes et permet de prendre des décisions adaptées à la commune.

- **Comment ça marche ?** C'est un acte simple et un geste civique utile à tous. Vous recevrez un courrier de la mairie puis un agent recenseur, se présentera chez vous muni d'une carte tricolore. Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre.

- **Est-ce OBLIGATOIRE de répondre ?** La réponse est OUI ! La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 rend OBLIGATOIRE la réponse aux questions du recensement. En contrepartie, elle impose le secret pour toutes les réponses fournies.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur et à cette enquête utile pour notre commune.

ADRESSAGE

Un courrier non reçu, un colis perdu, des secours qui peinent à vous trouver... Une bonne adresse est désormais indispensable. Elle permet la localisation précise de votre domicile ou de votre entreprise. Pour la rendre efficace, n'oubliez pas de poser votre plaque numérotée fournie par la commune sur votre porte. Les 2/3 des Lauzétans l'ont fait, il reste un petit effort à fournir pour les autres. Lorsque tous les numéros seront posés, il sera plus facile de s'orienter et de toquer à la bonne porte !

SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Dès le début du mois de mars 2022, la commune a répondu à la demande de la Préfecture pour l'hébergement de réfugiés fuyant la guerre. Un mois plus tard, arrivait au Lauzet une famille de 4 personnes qui est toujours parmi nous. Si la commune s'est engagée à prendre en charge les frais induits par le logement (eau, électricité, assurance) pendant 6 mois, cette famille paie son loyer depuis son arrivée et depuis novembre assure désormais tous les



frais afférents. Elle est donc complètement autonome financièrement par rapport à la commune. À ce jour l'État leur assure la protection temporaire pendant un an (accès au système éducatif, soins médicaux, aides sociales et au logement, droit de travailler). Un grand merci aux personnes qui les ont aidés pour leur installation et leurs démarches administratives !

Les travaux

Ces réalisations sont le résultat d'un travail collectif avec une forte implication des élus qui ont participé eux-mêmes à certains ouvrages et de notre nouvelle secrétaire qui a impulsé l'élan pour les faire aboutir.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur la route de Costeplane, Champcontier, la chaussée a été revêtue en bi-couche du Pont Romain jusqu'au ravin de Bouchier. Reprise du passage du Riou Bouchier, busage pour supprimer le passage à gué. Pour un montant de 34 621€ HT avec une subvention au titre des amendes de police de 10 416€.

À Champanastais une partie de la voie nouvellement appelée « la ligne » a été goudronnée du pont au-dessus de la RD900 jusqu'au vieux pont en pierres de taille. Au Villard, les travaux d'amélioration du chemin de l'Ambouin ont pu être réalisés. Pour un montant de 51 660 HT avec une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 20 744 €

RÉNOVATION DES WC PUBLICS

Les toilettes publiques du jeu de boules ont été rajeunies. Projet initié en 2017, il a enfin pu être réalisé. Montant : 16 884 € HT. Subvention : 1 661 €. Il reste à réaliser l'habillage de la façade.



CIMETIÈRES

Suite à plusieurs remarques d'habitants sur l'entretien de nos cimetières, il a été mis en place une commission ouverte où participent à la fois les élus et les citoyens. Cette commission se réunit régulièrement. Les premières actions qui ont été réalisées à l'automne ont déjà satisfait un bon nombre d'entre vous. Pour le cimetière du village, gravillonnage de la partie ancienne, enherbement de la partie nouvelle, les portes ont été réglées et repeintes. Pour le cimetière d'Ubaye, la partie autour du cimetière est désormais végétalisée. Un cyprès menaçant des tombes a été enlevé.

Au-delà de l'organisation des travaux d'entretien, la commission s'attelle à l'écriture du règlement qui permettra par exemple, de faire appliquer les règles de bon usage lors de l'ouverture d'un caveau, de définir les dimensions souhaitées

GÎTES COMMUNAUX

Source de revenus importante pour la commune, leur amélioration régulière est essentielle pour garder leur attractivité. Cette année, toute la literie a été renouvelée. Montant : 2863 € HT subventionnée à 55%.

IMPLUVIUM

Élément nécessaire pour étendre le périmètre de pâturage, cet ouvrage permettra d'abreuver le troupeau dans une zone dépourvue de source. Permettant de récupérer les eaux des précipitations pluie ou neige, cette retenue collinaire alimente ensuite gravitairement les abreuvoirs des bovins. Cette opération permet de valoriser et maintenir la location des terres via une Convention Pluriannuelle de Pâturage. Coût des travaux : 8 787.50 € HT. Subvention FEADER (75%) : 6 590.63 € HT. Autofinancement (25%) : 2 196.87 €.

SÉCURISATION DE L'INTERSECTION CD900, ROUTE DU VILLARD

La commune du Lauzet-Ubaye comme le reste de la vallée est soumise aux risques naturels. (cf. crues de mai 2021). En mars dernier il a fallu sécuriser la paroi rocheuse au-dessus de l'embranchement de la route du Villard suite à la chute d'un bloc d'un mètre cube. Montant : 8380€ HT subventionnée à 55%. Ces travaux de sécurité incontournables réduisent la capacité d'investissement de la commune et avec le changement climatique seront de plus en plus fréquents.

RESTAURATION ET VALORISATION DU CENTRE DU VILLAGE



Calade après travaux



Inauguration de la fontaine

ENS DES LACS DU COL BAS

Créés par les départements, les espaces naturels sensibles (ENS) visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels. Le site des lacs du Col Bas est classé « Espace Naturel Sensible », fragile et riche en biodiversité, il fait l'objet d'une étude de préservation de la part du département en coordination avec la commune du Lauzet-Ubaye. Trois objectifs sont poursuivis : - l'aménagement des portes d'entrée - l'organisation des flux de fréquentation - la mise en défens des zones humides. À l'issue de cette étude, un aménagement sera fait en vue de la préservation de ce site qualifié d'exceptionnel.

Il fait également l'objet d'une révision de l'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) qui sera finalisée en milieu d'année 2023. Enfin, une zone Natura 2000 est aussi présente. Autant dire que, sans être sanctuarisés, le plateau de Dormillouse et ses zones humides font l'objet d'une attention et d'une protection accrues de la part de la commune, du département et de l'État.



Lac du Col Bas

NOTRE ÉGLISE SAINT-LAURENT ET LES PIGEONS : PIGEON PIGEOFF

Depuis plusieurs années, malheureusement, des pigeons ont élu domicile dans les combles de l'église et plus particulièrement dans le clocher causant d'importants dégâts par l'accumulation de leurs déjections. En effet les différents niveaux en bois du clocher et son escalier sont recouverts d'une couche de 5 à 10 centimètres de fientes très corrosives et dont la poussière sèche si elle est inhalée par un être humain, peut être à l'origine d'infections pulmonaires sévères.

En collaboration avec l'ASPLU, la municipalité, après consultation de trois entreprises de lutte anti-pigeons, a retenu la société 3D Birds qui intervient depuis le 19 décembre 2022 pour nettoyer, désinfecter le clocher ainsi que les combles. La société réalisera ensuite la pose de filets aux ouvertures pour interdire l'accès aux vo-

latiles. Coût de l'opération comprenant aussi la mise aux normes électriques de l'église: 20 673.00 € HT. Subvention de la Région Paca: 8 269.00 €.

Des membres de l'ASPLU et des élus se sont chargés d'évacuer les objets entreposés dans le clocher. Certains de ces objets une fois débarrassés de leur couche d'excréments ont été jugés récupérables : il s'agit principalement de prie-Dieu et de quelques accessoires pour les processions sans grande valeur toutefois. Ils ont été entreposés au fond de l'église à côté du confessionnal. L'ancien mécanisme de l'horloge, digne d'intérêt, sera préservé et pourrait une fois nettoyé être exposé.

Fin décembre nous avons pu dire en même temps que « bon bout d'an » voilà une bonne chose de faite !



LE MOT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Depuis septembre, « la ruine annexe » de la Ferme de La Roche est en cours de réfection. Les travaux de sauvegarde réalisés par le Conservatoire du Littoral, ont débuté par la rénovation de la toiture pour pérenniser l'existence de la ruine, éviter la concertation des ruissellements en pied de murs, empêcher les visiteurs de marcher sur les pièces voûtées et conserver l'ancienne partie habitée. Ce chantier a été rendu possible grâce au soutien des élus locaux qui s'est traduit par l'intégration de ce projet dans le programme Espaces Valléens de la vallée de l'Ubaye. Des fonds européens FEDER devraient ainsi compléter la subvention régionale accordée au titre de la préservation du petit patrimoine rural. L'ambition du projet vise ainsi à offrir un libre accès aux randonneurs à un abri sécurisé et équipé d'éléments d'interprétation sur la vie du site (sa gestion, ses patrimoines...). Les pièces voûtées ne seront pas accessibles, pour privilégier le retour de la colonie de mise bas des petits Rhinolophes, qui a déserté la ruine après l'effondrement de l'une d'entre elles.

Ce projet complète l'offre d'animations de découverte déjà réalisée par les accompagnateurs en moyenne montagne conventionnés par le Conservatoire d'Espaces naturels de PACA, gestionnaire du site, et le Conservatoire du littoral, propriétaire, pour l'occupation et la gestion de la ferme de La Roche, restaurée en 2016.

Associations

LE CCAS INTERCOMMUNAL

Ubaye Serre Ponçon, le Lauzet Ubaye, Méolans Revel

Différentes activités d'animation variées furent proposées tout au long de l'année.

L'atelier « relaxo bien être » a remporté un franc succès avec pas moins de 18 participants répartis en deux groupes. L'intervenante Misha Bancquart a prodigué de précieux conseils sur l'importance de la respiration ventrale, mais également sur la méditation en pleine conscience permettant un lâcher prise sur ses émotions et sur la gestion du stress au quotidien. La projection du témoignage de Pauline Arnaud sur le vallon de fours en 1939/1945 a été un succès. Présentée par Hubert Tassel, Christian Michel, et Lucien Tron a été un moment très enrichissant pour le public. La sortie en autocar en mai à Manosque a été particulièrement appréciée. La matinée fut dédiée à la visite de la maison Giono le « Paraïs » Maison dans laquelle le célèbre écrivain séjourna de 1930 à 1970. L'écrivain y réalisa la quasi-totalité de son œuvre et laissera après sa mort une bibliothèque personnelle comprenant 8000 ouvrages, lettres, photos, manuscrits, objets d'art. L'après-midi les participants ont visité les vergers et jardins conservatoires « la Thomassine ». Cette Maison du parc du Luberon, lieu de mémoire paysanne, s'attache à conserver et sauver quelques 400 variétés d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, oliviers, figuiers oubliés ou quasi disparus. Bref, ce fut une journée passionnante et riche d'apprentissage pour tous ! Au mois de juin, c'est un repas convivial et musical qui a réuni 50 personnes à la maison familiale de Réchastel autour du succulent repas. Une lecture d'archives du département s'est déroulée en cette fin de mois. Le thème de la transhumance a passionné l'assistance. En septembre des ateliers sport santé seniors se sont déroulés au Lauzet Ubaye. Le groupe fut ravi de l'intervenante sportive et souhaite que ces ateliers soient reprogrammés en 2023. La visite du GAEC « les p'tits cailloux » situé au Forest, cne Ubaye Serre Ponçon, a réuni une quinzaine de personnes. Lise et Thomas nous ont fait partager



leurs deux métiers. L'exploitation est à la fois une ferme fromagère et une brasserie de bières. La journée s'est clôturée avec la dégustation de leurs produits. Une rencontre lecture avec les archives départementales sur le thème de la « 8^e compagnie de Brandebourg » a été suivie avec attention par une quarantaine de personnes. C'est la part sombre de ces collaborateurs français qui fut mis en lumière par Jean-Christophe Labadie conservateur des archives du 04. Deux projections, une sur le thème du Chili présentée par Jean Navarrete au Lauzet Ubaye et une sur le thème de la faune et flore à la Bréole présentée par Bernard Rousseaux ont clôturé ce mois de novembre. De fabuleuses photos furent projetées à l'assistance de ses voyages à Ordesa en Espagne et des Abruzzes en Italie accompagnés par Gil Streichert mais aussi des images de l'Ubaye. Le petit film « la parade des ours » a été très commenté par l'assistance. Un instant unique à voir!

N'hésitez pas à me contacter pour vous aider dans vos démarches administratives ou pour des déplacements dans la mesure où vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge par la sécurité sociale.

Céline 04 92 81 94 08 ou ccas.meolansrevel@orange.fr

PÉDALOU DOUX

Cyclo-Découvertes® dans les tunnels pour augmenter l'offre d'animation touristique tout en préservant les espaces naturels.

Voilà 2 étés que ces randonnées encadrées par l'Ass. Les PédalouDoux/FFVélo font partie de l'animation touristique de la commune. Les familles profitent de s'évader entre chaleur et fraîcheur avec leurs vélos sur cette voie héritée des projets du siècle dernier. André, Moniteur Fédéral, issu d'une famille en villégiature au Lauzet-Ubaye depuis les années 60, se fait un plaisir de partager son talent d'écrivains de contes et de les narrer égayés de son humour à la sauce locale. D'une idée à l'autre, ce club organise un séjour touristique en Vélo à Assistance Electrique, chaque année, fin juin. Cela ne fait que profiter à l'économie locale et à la large offre d'hébergement en gîtes et en campings.

INFOS

Association Les PédalouDoux
andrepicca84@gmail.com
 06 75 79 06 64

<https://lespedaloudoux.jimdofree.com/>
 NB : Cyclo-Découvertes® est une marque déposée par la FFVélo/Fédération Française de CycloTourisme, reconnue d'utilité publique



Animations 2022

MÉDIATHÈQUE

Un moment de partage à la médiathèque le mercredi 2 novembre Jean-Christophe Labadie directeur des Archives départementales 04 nous a présenté les activités du maquis en Provence durant la deuxième Guerre Mondiale.



Rencontre JC Labadie.

Ouverture le samedi de 17h à 18h30.

ÉCOLE

Le regroupement pédagogique du Lauzet-Méolans est toujours aussi dynamique. Effectif 33 élèves.



Voyage des CM2 à Paris

Au printemps dernier, les élèves de CM2 ont participé au voyage annuel de l'Ubaye à Paris. Les autres enfants sont allés en classe de découverte au centre Chantemerle à Seyne-les-alpes. Une vingtaine d'élèves s'est rendue au parc Vulcania.



Spectacle de Noël

En septembre, l'ensemble des classes est allé découvrir le patrimoine local dans le Laverq.

Le spectacle de Noël s'est déroulé le 9 décembre au centre Lou Rioclar.

FÊTE DU VILLAGE

Le comité d'animation a repris le flambeau après une période de 2 années difficiles, 3 jours de fête autour de la Saint Laurent perturbés par les conditions météo.

Directrice de publication : Agnès Pignatel.

Rédaction de ce bulletin : Martine Dou, Françoise Brun, Jean-Michel Rondon

Élisabeth Grégoire, Céline Pradal, André Picca et Brindille Soubrane

Mise en page & impression : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette

Janvier 2023.

MADAME LE MAIRE AGNÈS PIGNATEL

et son Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2023.

Bonne année



Le Lauzet-Ubaye

Cérémonie des vœux
le vendredi 20 janvier 2023 à 18 heures
à la salle polyvalente.